



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-66

Séance du 07/12/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 21

Nombre de suffrages : 28

Date de convocation

30/11/2023

Date d'affichage

01/12/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

14/12/2023

et publication du :

14/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

Mme AUGER Nadia, M. BARON Jean-Louis, M. BASTIERE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme COURTILLET Véronique, M. DE GERMA Y Pierre-Emmanuel, Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme GALLET Laurence, Mme IKHELF Dalila, Mme LAHITTE Chantal, Mme LE MINDU Isabelle, M. LECOMTE Frédéric, M. LO RE Gérard, M. MERCIER Dany, M. PAQUET Frédéric, Mme PETER Marie-José, Mme RANGER Michelle, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude

Procuration(s) :

M. COUJANDASSAMY Bruno donne pouvoir à M. VIN Jean-Claude, Mme GABIOU Carole donne pouvoir à M. BARON Jean-Louis, Mme GROSSE Marie-France donne pouvoir à Mme GALLET Laurence, Mme DOIREAU Florence donne pouvoir à Mme LE MINDU Isabelle, M. PONT Damien donne pouvoir à M. BAX DE KEATING Geoffroy, Mme BOURABA Jessica donne pouvoir à M. BONDON Pierre, M. DESERT Thomas donne pouvoir à M. PAQUET Frédéric

Etai(ent) absent(s) :

Mme AUBE Stéphanie

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BOURABA Jessica, M. COUJANDASSAMY Bruno, M. DESERT Thomas, Mme DOIREAU Florence, Mme GABIOU Carole, Mme GROSSE Marie-France, M. PONT Damien

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** :

Mme LE MINDU Isabelle

Objet : Affaires financières - Décision modificative n°1 – Budget principal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2023

Application agréée E-legalite.com

VU l'instruction budgétaire et comptable M14;

VU l'avis favorable de la commission de finances qui s'est réunie le 14 novembre 2023,

Il convient de corriger le budget communal pour 2023 par les mouvements de crédits indiqués ci-après :

Décisions modificatives - COMMUNE LE PERRAY EN YVELINES - 2023

DM 1 - DM 1 - 07/12/2023

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant	Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant
2031 (20) : Frais d'études - 020	55 620,00 €		
2031 (20) : Frais d'études - 020	6 600,00 €		
2031 (20) : Frais d'études - 020	7 800,00 €		
2031 (20) : Frais d'études - 020	21 360,00 €		
2031 (20) : Frais d'études - 822	12 000,00 €		
2315 (23) : Installation, matériel et outillage techniques - 01	- 103 380,00 €		
Total dépenses :	- €	Total recettes :	- €

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant	Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant
6188 (011) : Autres frais divers - 01	- 9 000,00 €	7718 (77) : Autres produits exceptionnels sur op. de gestion - 01	47 000,00 €
739223 (014) : Fonds de péréquation des ress comm et intercomm - 01	56 000,00 €		
Total dépenses :	47 000,00 €	Total recettes :	47 000,00 €

Total Dépenses	47 000,00 €	Total Recettes	47 000,00 €
-----------------------	--------------------	-----------------------	--------------------

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'approuver la décision modificative suivante :

Décisions modificatives - COMMUNE LE PERRAY EN YVELINES - 2023

DM 1 - DM 1 - 07/12/2023

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant	Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant
2031 (20) : Frais d'études - 020	55 620,00 €		
2031 (20) : Frais d'études - 020	6 600,00 €		
2031 (20) : Frais d'études - 020	7 800,00 €		
2031 (20) : Frais d'études - 020	21 360,00 €		
2031 (20) : Frais d'études - 822	12 000,00 €		
2315 (23) : Installation, matériel et outillage techniques - 01	- 103 380,00 €		
Total dépenses :	- €	Total recettes :	- €

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant	Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant
6188 (011) : Autres frais divers - 01	- 9 000,00 €	7718 (77) : Autres produits exceptionnels sur op. de gestion - 01	47 000,00 €
739223 (014) : Fonds de péréquation des ress comm et intercomm - 01	56 000,00 €		
Total dépenses :	47 000,00 €	Total recettes :	47 000,00 €
Total Dépenses	47 000,00 €	Total Recettes	47 000,00 €

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2023

Application agréée E-legalite.com

70_DE-078-2178-04863-20231208-202366-5F

DIT que le budget sera modifié en conséquence.

AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Perray-en-Yvelines
Le 8 décembre 2023



Maire,

Geoffroy BAX DE KEATING

REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2023

Application agréée E.legalite.com

70_DE-078-217804863-20231208-202366-BF